

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date : 17.06.19

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Désignation commerciale : **PAPIER THERMIQUE RICOH TYPE 130 LE+ PF**

1.2. Fournisseur : RICOH INDUSTRIE FRANCE S.A.S.  
Adresse : 144, route de Rouffach  
68920 WETTOLSHEIM COLMAR  
FRANCE  
N° téléphone : +33 (0)3 89 20 40 00  
Appel d'urgence : +33 (0)3 89 20 41 34

### 2. Identification des dangers

Pas de risque spécifique selon nos connaissances.

### 3. Composition/information sur les composants

	<u>% Massique</u>
Papier de base :	86-88
Composé amino-phénylique :	1.5-3.5
Pigment minéral :	1.5-3.5
Pigment organique :	0.5-1.5
Polymère :	4.5-6.5
Colorant :	0.3-0.9
Autres :	0.5-1.5

#### 4. Premiers secours

Inhalation :	Il est peu probable qu'un traitement d'urgence soit nécessaire. En cas de difficultés respiratoires, amener la personne à l'air, apporter une assistance médicale.
Contact avec la peau :	Il est peu probable qu'un traitement d'urgence soit nécessaire. En cas de gêne, laver abondamment avec de l'eau, apporter une assistance médicale.
Projection dans les yeux :	Rincer abondamment avec de l'eau (pendant au moins 15 minutes). Apporter une assistance médicale.
Ingestion :	Il est peu probable qu'un traitement d'urgence soit nécessaire. En cas de gêne, apporter une assistance médicale.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction recommandés : Eau, mousse, poudre.

Dangers particuliers de décomposition par pyrolyse : Les produits de décomposition thermique peuvent contenir des oxydes dangereux : Cox, Nox, Sox.

Risques d'incendie et d'explosion : Risque d'incendie si le produit est exposé à une flamme vive ou à une chaleur excessive. Il n'y a pas de risque d'explosion tant qu'il n'y a pas de formation d'aérosol air/poussières.

Mesures particulières dans la lutte contre l'incendie : Port de masque ainsi que tout autre moyen de protection nécessaire. Ne pas éparpiller les matériaux à l'aide de lance à incendie et recueillir les eaux usées afin de les éliminer ultérieurement.

#### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Recueillir le produit pour recyclage ou élimination selon les normes en vigueur.

#### 7. Manipulation et stockage

Il n'y a pas de règlement spécifique pour le stockage et la manipulation de ce produit. Les bobines doivent être uniquement transportées avec un équipement adéquat.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection des yeux :	Non nécessaire.
Port de vêtements de protection :	Non nécessaire.
Gants :	Non nécessaire.
Autres :	Le port de chaussures de sécurité est recommandé s'il y a manipulation et déplacement de bobines.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique : papier couché.

## 10. Stabilité et réactivité

Stabilité :	Stable sous conditions normales de température et d'humidité.
Situations à éviter :	Peut brûler, mais ne s'enflamme pas facilement. Eviter le contact avec les oxydants forts, la chaleur excessive, les étincelles ou une flamme.

## 11. Informations toxicologiques

LD50 (orale) : > 2000 mg/kg	=> selon les lignes directives de l'OCDE : 401.
Irritation de la peau (lapin) : non irritant	=> selon les lignes directives de l'OCDE : 404.
Mutation (test d'Ames) : pas d'activité mutagène	=> selon les lignes directives de l'OCDE : 471.
Test de sensibilisation : pas d'effet constaté	=> selon la méthode de Buehler.

## 12. Informations écologiques

Il n'y a pas de donnée existante quant aux conséquences écologiques induites par le rejet de ce produit dans l'environnement.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

Le produit peut être recyclé ou brûlé mais dans tous les cas, il doit être traité en accord avec la réglementation en vigueur.

#### **14. Informations relatives au transport**

Pas de classification actuellement attribuée.

#### **15. Informations relatives à la réglementation**

Ce produit n'est pas soumis à étiquetage.

#### **16. Autres informations**

Le papier thermique 130 LE+ PF est conforme à la directive CEE 94/62 sur l'emballage et les déchets d'emballage.

La présente fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux directives européennes en vigueur, incluant le Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), et est applicable à tous les pays qui ont traduit ces Directives dans leur droit national.

Cette fiche a essentiellement pour objet de rappeler les principales prescriptions d'ordre réglementaire relatives à la substance en cause, connues à la date de mise à jour indiquée au recto, mais ne saurait être considérée comme une énumération des prescriptions destinées à son emploi. Ces informations données de bonne foi ne le sont qu'à titre indicatif et ne vous dispensent en aucun cas de vous reporter aux textes officiels où vous trouverez toutes précisions sur les obligations vous incombant. Elles ne sauraient constituer une garantie, ni engager notre responsabilité pour quelque cause que ce soit.